
Enquête publique – Révision du PLU de Sainte-Anastasie-sur-Issole – Avis défavorable concernant l'extension du camping

À partir de garry.bianco@bbox.fr <garry.bianco@bbox.fr>

Date Mar 2026-08-11 08:08

À enquetepublique@sainte-anastasie-sur-issole.fr <enquetepublique@sainte-anastasie-sur-issole.fr>

Madame La commissaire enquêtrice,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du PLU de la commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole, je souhaite vous faire part de mon opposition au projet de modification concernant l'extension du camping, et vous demande de bien vouloir émettre un avis défavorable sur cette évolution du PLU.

Cette révision est présentée comme permettant de développer et d'augmenter l'offre d'hébergement touristique du camping. Or, il apparaît que, dans les faits, une partie des hébergements présents sur le site est utilisée comme résidence à l'année, ce qui pose une question importante quant à la destination réelle du camping et à la cohérence du projet avec l'objectif affiché de développement de l'hébergement touristique.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que certaines familles y résident de manière permanente. Cette année encore, deux camarades de classe de mes petites-filles habitaient à l'année dans des mobil-homes de ce camping. Il ne s'agit donc manifestement pas uniquement d'un hébergement touristique temporaire.

Par ailleurs, l'implantation du camping dans une zone présentant un fort aléa lié au risque d'incendie constitue, à mes yeux, un élément majeur qui devrait être pris en considération avant toute augmentation de la capacité d'hébergement. Accroître le nombre de personnes susceptibles d'occuper durablement ou temporairement ces installations dans un secteur soumis à un risque important d'incendie soulève des interrogations légitimes en matière de sécurité des occupants, mais également des riverains et des services de secours.

Je souhaite également attirer votre attention sur la question de l'équité entre les administrés.

Il y a quelques années, le taux de constructibilité avait été fixé à 15 %. Il a depuis été ramené à 10 %, ce qui a fortement pénalisé de nombreux propriétaires et usagers particuliers de la commune, y compris ceux qui souhaitent réaliser des extensions ou développer, à leur échelle, des possibilités d'hébergement touristique.

Il est donc difficilement compréhensible qu'une révision du PLU soit aujourd'hui engagée spécifiquement afin de permettre le développement d'un projet porté par une seule personne, alors que les contraintes d'urbanisme ont été renforcées pour l'ensemble des autres habitants.

Une telle évolution donne le sentiment d'un traitement particulier et pose la question de l'intérêt général qui doit pourtant guider une modification du document d'urbanisme.

Enfin, au-delà de la seule question réglementaire, nous sommes très défavorables à ce projet car nous ne pensons pas qu'une augmentation de l'hébergement permanent dans ce camping contribue à améliorer l'attractivité ou l'image de notre village. Nous craignons au contraire qu'elle favorise l'installation de familles en situation de précarité dans des conditions qui ne sont pas nécessairement adaptées à une résidence permanente, et qu'elle accentue les difficultés sociales et urbaines plutôt que de participer à un véritable développement touristique de la commune.

Nous ne sommes évidemment pas opposés au développement d'un tourisme de qualité à Sainte-Anastasie-sur-Issole. Nous estimons toutefois qu'un tel développement doit être cohérent avec le projet communal, respecter le principe d'équité entre les habitants, tenir compte des contraintes environnementales et de sécurité, et surtout répondre réellement à une vocation touristique.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons de prendre en considération notre opposition et d'émettre un avis défavorable à cette révision du PLU destinée à permettre l'extension du camping.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces observations dans le cadre de l'enquête publique.

Veuillez agréer, Madame la Commissaire enquêtrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Garry BIANCO et Muriel BIANCO, 81 bis chemin des fabres - Sainte Anastasie sur Issole